

Exemple de Convention de Coaching

(à discuter et à adapter d'un commun accord entre le client et son coach avant le démarrage de la collaboration)

Objectif

L'objectif de cette convention est de faciliter et de clarifier le partenariat coach/coaché et d'ainsi en augmenter l'efficacité.

Objet

L'objet de toute démarche de coaching étant l'accomplissement complet de vos propres objectifs et cibles de développement ; l'objet même de cette convention (démarche, objectifs fixés et parcours à suivre) sera fixés oralement d'un commun accord entre vous et votre coach. Au besoin, les objectifs seront appelés à être modifiés en cours de parcours, toujours d'un commun accord.

Horaires

Le nombre et la fréquence des séances de coaching seront déterminés par vous-même et votre coach et dépendront de vos objectifs et disponibilités.

Il vous est demandé de vous engager pour au moins quatre séances afin de s'assurer d'une valeur réelle pour le travail accompli.

Si vous avez besoin de reporter une séance, vous pourrez le faire en prévenant votre coach un minimum de 24 heures à l'avance. La séance sera considérée comme due si votre coach n'est pas prévenu à temps. En cas d'urgence, vous pourrez toujours prendre un arrangement.

Séance d'ouverture

Lors de la séance d'ouverture, d'une durée de minimum une heure, vous ferez connaissance et vous travaillerez avec votre coach sur le contexte, les objectifs et les cibles de développement que vous voulez atteindre.

Extras

Soyez à l'aise de communiquer avec votre coach entre les séances si vous voulez un renseignement, si vous voulez partager une bonne nouvelle ou encore si vous avez un problème pour lequel il peut vous aider. Il prendra le temps de vous parler entre les séances si cela peut vous être utile. Les suppléments comme ceux-là ne seront pas facturés mais il vous est demandé d'être raisonnable et de vous en tenir à moins d'un quart d'heure. Vous pouvez également transmettre du courrier électronique à votre coach, il vous répondra dans les 24 heures.

Déroulement des séances

Dès la deuxième séance et avant chacune des suivantes, il vous sera demandé de préparer celle-ci en répondant succinctement à un questionnaire que vous serez appelé à renvoyer par mail de préférence 24 heures avant la dite séance.

Chaque séance pouvant durer entre 45 et 90 minutes, il est fortement recommandé, pour les séances par téléphone, de vous mettre dans des conditions optimales en vous installant dans un endroit confortable, réconfortant, intime et de veiller à ce que vous ne soyez pas dérangé.

Lors de tout entretien, il vous sera fait des requêtes audacieuses dans l'unique but de vous faire avancer vers vos objectifs par l'action. Il vous sera toujours possible de refuser, de négocier ou d'accepter ces requêtes.

Il est conseillé de vous munir d'un cahier afin de noter les requêtes faites et vos observations lors de chaque séance. Vous pourrez ainsi mieux suivre le chemin parcouru.

Attendez-vous à des feed-back réguliers de la part de votre coach. Ils pourront être positifs ou critiques, dans tous les cas ils seront constructifs et participeront à votre développement.

Votre coach est également ouvert à toute remarque, n'hésitez pas à lui en faire part en toute confiance.

Préparez-vous à sortir de votre zone de confort, à vivre le changement.

Tarifs

Le tarif appliqué est un tarif fixe par séance de coaching quelle que soit la durée réelle de la séance (entre 45 et 90 minutes). Il comprend la préparation et le suivi sur dossier confidentiel par votre coach et les possibilités d'échanges par téléphone et e-mails décrites plus haut. Le tarif convenu d'un commun accord est de X euros par séance.

Après chaque séance il vous sera demandé de payer en liquide ou de verser ce montant sur le compte mentionné avant la séance suivante. Des paiements anticipés ou des forfaits sont envisageables et à convenir avec votre coach.

Engagements

Votre coach s'engage formellement à appliquer le code d'éthique de la profession et à garder le secret professionnel sur toute la démarche et les échanges qui ont et auront lieu. En cas de coaching demandé et financé par un tiers, les conditions de confidentialité seront fixées d'un commun accord avant d'entreprendre la démarche. Les résultats des éventuels tests ne seront communiqués à un tiers qu'avec votre accord écrit.

Afin de permettre à votre coach d'obtenir et de maintenir son accréditation à l'I.C.F. votre nom et les dates des séances que vous avez suivies pourront leur être communiquées de façon confidentielle. Vous pourrez vous y opposer.

Préparez-vous donc à partager en toute confiance.

Fin de la présente convention

Vous pourrez mettre fin à votre démarche de coaching à tout moment si vous estimez avoir atteint vos objectifs ou si vous trouvez qu'elle ne répond pas à vos attentes.

Votre coach se réserve le droit de mettre fin à la démarche si il se juge incompétent au regard des circonstances. Dans ce cas il mettra un point d'honneur à vous orienter vers un autre coach ou un autre spécialiste de l'accompagnement.

Votre coach anticipe le plaisir de vous aider à réaliser ce que vous voulez et à surmonter tous les défis et obstacles.

Fait à , le